



Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : samedi le 18 mai 2013

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présences :

Josée St-Amand, Lucie Leduc, Jeanine Bernier, Linda Horne, Réjean Beauchemin

1. Confirmation des membres du comité environnement pour 2013

Josée St-Amand, présidente, 196 chemin du Lac Nick
josee@st-amand.ca

Réjean Beauchemin, coordonnateur, 24 chemin Lacasse
rbeauchemin@groupe-sm.com

Lucie Leduc, 216 chemin du Lac Nick et lot 16
lucieleduc3@gmail.com

Jeannine Bernier, 36 chemin Lacasse
laurent-bernier@hotmail.com et marc_bernier@cascades.com

Linda Horne, lot 36
linda.horne@gmail.com et lhorne@uniselect.com

Note : Pascale Drolet a remis sa démission au comité en raison d'un manque de temps.

2. Résultats pour 2012

2.1 Résultats détaillés des analyses d'eau en 2012

Présentation des graphiques montrant les résultats d'analyse des tributaires N-3, N-4 et N-5 (disponibles sur notre blog). Le phosphore total est demeuré sous le critère de qualité de 20 µg/L. Les matières en suspension sont plus élevées que le critère de qualité de 5 mg/L indiquant la présence d'érosion. Les coliformes fécaux ont montré des valeurs très élevées à N-4 le 20 juin et le 28 août et aussi à N-3 le 28 août. En août, c'était une période très sèche et un mince filet d'eau coulait aux 2 tributaires en question. Aucune explication n'a pu être fournie pour ces contaminations de coliformes malgré l'examen détaillé des 2 ruisseaux qui a été faite début septembre par le responsable environnement de la ville Tommy Cioc en compagnie de Réjean Beauchemin. Une surveillance serrée sera assurée l'été prochain. Des échantillonnages supplémentaires le long des ruisseaux seront effectués si nécessaire.

Le suivi de la qualité à la fosse du lac dans le cadre du programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs » du Ministère de l'environnement – MDDEFP (disponibles sur notre blog) nous indique que la transparence de l'eau est de 4,2 m et continue de s'améliorer depuis quelques années. La concentration de phosphore total mesurée est de 9,2 µg/L ce qui indique que l'eau est légèrement enrichie par cet élément nutritif. La concentration de chlorophylle est de 2,6 µg/L ce qui révèle un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques est légèrement élevée. La concentration de carbone organique est de 3,5 mg/L ce qui indique que l'eau est légèrement colorée ce qui a une faible incidence sur la transparence.

Toutes ces variables situent l'état trophique du lac dans la zone de transition oligo-mésotrophe. Le lac semble donc présenter certains signes d'eutrophisation. Il est donc suggéré par le MDDEFP de limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines afin de ralentir ce processus.

Le suivi du niveau du lac indique que des faibles niveaux record ont été obtenus en août 2012. Bien que cette situation soit explicable par les faibles précipitations de l'été et que plusieurs plans d'eau ont connu des situations semblables, la situation au lac Nick pourrait avoir été accentuée par les actions qui ont été faites par des citoyens qui ont l'habitude de modifier le barrage constitué de roches à la sortie du lac. Des photos du barrage prises à différentes dates prouvent cette affirmation.

2.2 Revue du document « Bilan de santé du lac Nick »

Ce document Power Point est celui qui sera présenté aux assemblées générales annuelles (AGA) de nos deux associations. Des modifications au document

ont été suggérées. Une nouvelle version sera présentée aux membres du comité avant les AGA.

3. Suivi des algues bleues – projet Sentinelle des lacs

Réjean Beauchemin a reçu la formation au printemps dernier et a effectué une surveillance régulière du lac pour la présence d'algues bleues. Aucune apparition n'a été détectée l'été dernier.

D'autres membres du comité souhaitent recevoir cette formation. (Josée, Lucie et Jeanine). Josée fera les demandes au COGESAF.

Plan d'action 2013 et répartition des tâches

Notre plan d'action présentée à la ville en octobre 2012 ainsi que la réponse de la ville reçue le 4 mars 2013 ont été revus. Une rencontre avec le maire M. Royal Dupuis et la d.g. Mme Monique Pepin ainsi que Réjean le 18 mars 2013 afin d'éclaircir la lettre de réponse a aussi été discuté.

L'échantillonnage des tributaires N1, N3 et N4 sera effectué par la ville comme par les années passées. N5 a été retiré puisque ce ruisseau a été à sec une bonne partie de l'été dernier.

Les mesures de transparence seront effectuées aux deux semaines par Jeanine et Réjean. Une attention particulière sera portée pour effectuer les mesures entre 10h et 15h. Les mesures seront faites du début juin à l'Action de grâces.

Le programme d'échantillonnage des 5 lacs ne sera réalisé seulement que s'il reste du budget de la construction des bernes sur N-3 et N-4. Un budget de 3000\$ a été prévu par la ville pour cette construction. La réalisation de l'échantillonnage sera faite s'il y a lieu par Réjean Beauchemin assisté d'un autre membre du comité.

Pour la lutte à l'érosion, une rencontre sera organisée le 27 mai 2013 avec MM Pierre Plante (travaux public) et Alexandre Skeates (resp. envir.) ainsi que Josée St-Amand et Réjean Beauchemin afin de définir les travaux à effectuer sur N-3 et N-4. Des travaux ont déjà été réalisés par Simon Éthier sur chemin des outardes, tel que demandés par notre comité.

Trois membres de notre comité ont participé le mois dernier à la journée des associations de RAPPEL. Ce fut très enrichissant.

Concernant le niveau du lac, le maire nous a informé qu'un budget de 10 000\$ avait été prévu au budget pour la réalisation d'un ouvrage de retenu à la sortie du lac. Ce barrage serait une copie de celui qui a été installé au lac Long. Réjean Beauchemin

fera le suivi avec Pierre Plante pour suivre le déroulement de ce projet et fera part aux membres du comité des développements.

Relevé bathymétrique du lac par le Ministère de l'environnement (MDDEFP)

Les relevés qui avaient été prévus l'été dernier ont été remis à ce printemps en raison du faible niveau d'eau du lac l'été dernier. Réjean communiquera avec les responsables et coordonnera l'accès au lac via la plage. Un moteur électrique sera exigé pour leur embarcation.

4. Dépliants du Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Des copies ont été distribuées aux membres du comité. Une distribution est prévue aux AGA des deux associations. Une distribution générale par la poste est aussi prévue par l'APLN à ses membres.

7. Assemblées générales annuelles de nos deux associations

Josée fera la présentation du comité environnement aux deux AGA. Pour l'APLN, la date du 6 juillet 2013 a été arrêtée. Pour l'APBLN, la date nous sera communiquée par Linda. Le document Power Point sera présenté lors de ces assemblées.

8. Position du comité environnement par rapport à l'APLN

Un certain malaise existe au sein du ca de l'APLN quand à la position que notre comité environnement a pris depuis 1 an. Ce malaise provient du fait que le comité a décidé de changer de nom pour mieux représenter son champ d'action (bassin versant) et que le comité désire se rapporter aux deux associations actuelles situées dans notre bassin versant (APLN et APBLN) et bientôt à une troisième (Les Sommets de Bolton) plutôt qu'à l'APLN uniquement. Notre position a été discutée et maintenue comme tel. Ce changement est en accord avec le mode de gestion par bassin versant tel que le recommande le Ministère de l'environnement (MDDEFP).

Afin de communiquer efficacement toutes les informations concernant l'environnement du bassin versant, les documents produits par notre comité incluant les comptes rendus de réunion et le plan d'action annuel seront transmis systématiquement aux ca de l'APLN et l'APBLN. Josée rencontrera Jean-Guy Laprise pour lui expliquer notre position et la nouvelle réalité du bassin versant.

9. Journée des associations de RAPPEL – compte rendu

Trois membres du comité (Josée, Linda et Pascale Drolet) ont assisté à la journée des associations. Josée et Linda ont fait part au comité des sujets traités qui ont été les plus intéressants. La présentation de Jean-Claude Thibault sur la formation en gestion des fossés a été jugée extrêmement intéressante. Il a été décidé de transmettre une demande à la ville via le CCE par Réjean pour organiser une formation complète pour le personnel de la ville ainsi que les entrepreneurs qui œuvrent sur notre territoire incluant M. Pinard et Simon Éthier.

La vidéo de la CMQ sur le site de RAPPEL est à voir absolument selon Josée.